

CAP - MAINTENANCE DES VÉHICULES (Véhicules légers)

PUBLIC

Candidats pouvant bénéficier d'un contrat d'apprentissage.

DATES

Chaque année à compter du 1^{er} septembre.

Intégration différée possible.

DURÉE

1, 2 ou 3 ans sur positionnement.

550 h de formation au CFA par an.

MODALITÉS DE FORMATION

Formation en présentiel au centre et en entreprise (1 semaine école - 1 semaine entreprise)

INSCRIPTIONS

Jusqu'au 31 août.

Délai moyen de réponse 15 jours

COÛT ANNUEL DE LA FORMATION

6 112 € pris en charge par l'OPCO.

LIEUX DE LA FORMATION

École de Travail ORT 4bis rue des Rosiers 75004 – Paris
Et

7 rue de la Fontaine au Roi 75011 - Paris

Accueil personnes à mobilité réduite possible.

CONTACT

contact@ecoledetravail.fr

01 44 54 31 80

POURSUITE D'ÉTUDES

BAC PRO MV

CERTIFICATEUR :

Éducation Nationale

Validation par examen avec bénéfices possibles en cas d'échec (pas par blocs de compétences)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Préparer le Certificat d'Aptitude Professionnelle (Niveau 3 – Code diplôme 50025225 - RNCP40997)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Au terme de la formation les candidat.e.s doivent être capables de :

- Réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective,
- Participer au diagnostic sur les véhicules,
- Réceptionner et restituer le véhicule,
- Participer à l'organisation de la maintenance.

Dans toutes ses activités, le.a titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules doit :

- S'inscrire dans la démarche qualité et commerciale de son entreprise,
- Respecter les règles du système de management « Hygiène – Sécurité
- Environnement » (HSE) en assurant la préservation de la santé, de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement,
- Respecter les temps impartis, les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise.

Il – elle intervient plus précisément en fonction de sa formation dans les domaines de la maintenance des voitures particulières.

PRÉREQUIS

Avoir terminé le collège ou avoir entre 16 et 30 ans. Avoir une entreprise d'accueil.

CONTENUS

Enseignement général : Français, Histoire géographie et enseignement moral et civique, Mathématiques et sciences physiques, Prévention Santé Environnement (Dont SST), Anglais, Éducation physique et sportive.

Enseignement professionnel : Pratique et théorie professionnelles, Dessin technique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation en présentiel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Face à face, atelier, livret d'apprentissage.

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission après entretien et présentation du dossier d'inscription.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS - PASSERELLE ET ÉQUIVALENCE

Formation diplômante (Éducation Nationale). Contrôle en cours de formation. Passerelle et équivalence sans objet.

DÉBOUCHÉS

Le ou la titulaire du certificat d'aptitude professionnelle « Maintenance des véhicules – véhicules légers » exerce en tant que mécanicien-ne au sein des entreprises réalisant les activités d'entretien et de réparation des véhicules mais peut également exercer sous les intitulés métiers suivants : mécanicien-ne de maintenance automobile, opérateur ou opératrice service rapide, mécanicien-ne spécialiste automobile, opérateur ou opératrice spécialiste service rapide.